



COMMUNE DE **SAINT-CERGUE** - Municipalité

Réponse de la Municipalité au postulat No 01/2021 :

Prévoir la création d'une ressourcerie dans le périmètre
de la déchetterie de St-Cergue

Délégué municipal : Laurent Mathez

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les conseillers,

La municipalité a étudié la possibilité de mettre en place une ressourcerie à la déchetterie.

Autrefois notre déchetterie était quelque peu mal organisée et nous acceptions de stocker sur place, de tout et de rien, à l'attention de Monsieur et Madame tout le monde.

A plusieurs reprises, nous avons constaté que des personnes extérieures à notre commune venaient fouiner à la recherche des dernières trouvailles. Par ailleurs, ces personnes donnaient volontiers un coup de main aux habitants de St-Cergue pour décharger leurs déchets.

Cependant une dame nous a téléphoné un jour pour nous dire que ses chaînes à neige avaient disparues après son passage à la déchetterie et que des personnes suspectes étaient sur place.

Depuis 2016, la municipalité a fait le nécessaire afin que seules les personnes ayant droit d'accès à la déchetterie puissent y entrer.

Actuellement, il existe plusieurs possibilités de donner une deuxième vie aux objets en bon état : Facebook, Brocante Arti-Puces à Saint-Cergue, l'organisation du vide-grenier en juin de chaque année, le voisinage, etc.

Situation de la ressourcerie, à l'intérieur ou à l'extérieur du périmètre de la déchetterie :

- A l'intérieur, elle créerait un temps d'attente plus long pour les utilisateurs car ils laisseraient leur voiture dans la file pour aller voir les dernières nouveautés.
- A l'extérieur, cela présenterait des risques de vandalisme.

Notre responsable de la déchetterie actuel, M. Suter, prête une attention particulière à la propreté du site, il récupère divers objets qu'il met aux abords des bennes et une petite



COMMUNE DE **SAINT-CERGUE** - Municipalité

quantité d'objets sont gardés et mis de côté : par exemple jouets d'enfants, livres, petits meubles, etc.

La déchetterie est dimensionnée de façon à ce que les gens déchargent et repartent. Une deuxième voie a été aménagée en novembre 2016 afin de faciliter le flux. Malgré les deux voies, le temps d'attente est parfois long.

Au vu de ce qui précède, la municipalité ne voit pas l'avantage de créer une ressourcerie pour plusieurs points :

- Éviter les personnes suspectes étrangères à la Commune
- Éviter de mettre en place une doublure de la brocante
- Augmentation du temps de travail à nettoyer et entretenir cette ressourcerie
- La déchetterie reste un lieu où les objets en fin de vie vont dans des filières de recyclage
- L'emplacement serait à déneiger et à surveiller
- Casse vandalisme.

En vous remerciant de votre attention et dans l'attente du rapport de la commission ad'hoc, nous vous présentons, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, nos meilleures salutations.

Au nom de la municipalité

Le Syndic

Paul Ménard



La Secrétaire

Joëlle Carriot